

LE POLE D'EXCELLENCE RURALE

Le dispositif de pôle d'excellence rurale lancé par l'Etat sous la responsabilité de la DIACT (ex DATAR) le 13 Décembre 2005 constitue une formidable opportunité pour les territoires ruraux. Ce dispositif doit permettre de consolider l'attractivité touristique par la mise en valeur des patrimoines, par la structuration des savoir faire artisanaux et industriels, par la mise en œuvre d'un développement durable du territoire.

L'appel à projets est basé sur les points suivants :

- un territoire rural de moins de 30000 habitants et un seul projet par canton
- une gouvernance partenariale mixte public-privé
- un pilotage par une structure qui ne peut être qu'un EPCI ou regroupement EPCI, Pays, PNR, GAL leader +
- l'inscription dans une ou plusieurs thématiques parmi quatre pré-définies :
 - o promotion des richesses naturelles, culturelles et touristiques
 - o valorisation et gestion des bio-ressources
 - o offres de services et accueil de nouvelles populations
 - o productions industrielles, artisanales et de services localisés
- une réponse à cinq caractéristiques qui constituent les critères d'évaluation et de labellisation :
 - o une ambition en matière d'emploi
 - o une priorité au développement territorial durable
 - o un ancrage rural fort
 - o une conduite de projet multi partenariale
 - o une place affirmée à l'innovation
- un soutien financier pour les projets éligibles pouvant porter sur des investissements matériels à hauteur minimum de 300 000 euros et maximum 3 millions d'euros avec une participation Etat/Europe de 1/3 soit 1 million d'euros maximum (taux porté à 50 % dans les zones de revitalisation rurale)
- des délais très rapides puisque les dossiers de candidature doivent être prêts pour le 1^{er} mars 2006 pour la première sélection et 1^{er} septembre 2006 pour la deuxième sélection
- un processus de décision successif constitué d'une instruction par le Préfet de département puis un examen par le comité national de préselection qui rend ses conclusions au Ministre chargé de l'aménagement du territoire et au Ministre chargé des affaires rurales enfin une labellisation par le Premier Ministre (notification en juin 2006 pour la première vague et signature de convention bipartite Préfet /porteur de projet
- des délais de mise en œuvre et réalisation raisonnables (démarrage dans les 12 mois suivant la labellisation du pôle et réalisation effective dans les 24 mois suivant le démarrage de l'opération)

Le Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles est porteur du projet de Pôle d'excellence rurale « Couleurs de Pierre ».

Ce projet comprend plusieurs opérations sur la thématique « promotion des richesses naturelles, culturelles et touristiques ». qui pourrait s'appuyer sur un maillage territorial

La mise en place d'un Pôle d'Excellence Rurale repose sur une méthodologie précise :

- dans un premier temps à rencontrer les partenaires publics et privés de manière individuelle pour formaliser le projet en termes d'actions et d'aménagements et d'implications
- puis dans un second temps de regrouper les objectifs, les idées et les ambitions des partenaires pour formaliser un projet partagé
- en parallèle à répondre aux demandes précises de l'appel à projet :

- structuration de la gouvernance
- argumentaire par rapport à la thématique retenue et aux cinq critères obligatoires
- définition du projet
- chiffrage du projet :
 - investissement
 - fonctionnement
 - retombées
 - délais et phasage des investissements et inscriptions dans les délais indicatifs

Le Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles assure le portage de l'appel à projets dans le cadre de sa mission d'ingénierie et de coordination territoriale. Les maîtrises d'ouvrage pour les projets d'investissement sont des partenaires publics ou privés repérées lors de l'étude préalable au montage du dossier de candidature.

1) Couleurs de Pierre : une stratégie touristique patrimoniale

Le concept global repose sur une offre patrimoniale maillant le territoire.

- Les « sites pilotes » constituent une offre organisée, qui structure une itinérance de découverte et d'animation.
- Les « sites d'accompagnement » vont qualifier le territoire, contribuer à son image et permettre de dégager l'identité globale. Le projet patrimonial est plus qu'une opération de valorisation ou de conservation du patrimoine. C'est tout un pays qui se mobilise autour de son identité et de ses richesses, pour créer une nouvelle dynamique, inscrite dans la réalité du marché touristique et conforme aux attentes de populations locales. C'est une opération qui s'inscrit dans la durée, la progressivité et la participation.

L'objectif global est d'affirmer le Pays Haut Languedoc et Vignobles comme une destination touristique à part entière, capable de répondre aux attentes du consommateur touristique : identité, authenticité, accessibilité, services, animation, valorisation... : tous les sites, privés ou publics, gratuits ou payants, doivent donc être inscrits dans une même logique d'offre.

Le territoire va donc mettre en œuvre une action globale de développement touristique accompagnant le programme, intégrant parallèlement une stratégie d'animation touristique portant sur la qualification et la mise en réseau des prestataires (démarche qualité, formation des acteurs), sur le suivi et l'accompagnement du fondement du programme (projets structurants sur les patrimoines, les hébergements, les pratiques sportives...), une communication adaptée, le montage de produits touristiques et une commercialisation effectuée par des agences réceptives.

2) Le schéma des opérations du pôle d'excellence rurale : Couleurs de pierre

Thématique 1 : promotion des richesses naturelles, culturelles et touristiques



3) Les opérations : fiches synthétiques

Opération 1 - Les remparts de Minerve – Site pilote –

Maîtrise d'ouvrage	Commune de Minerve
Bénéficiaire	Commune de Minerve
Canton	Olonzac
Périmètre	Zone de revitalisation rurale
Description	
<p>Minerve, cité cathare, est un des sites patrimoniaux majeurs du département de l'Hérault. De notoriété nationale, sa fréquentation est évaluée à 300.000 visiteurs par an, pour une population <i>intra muros</i> de 113 habitants. Site phare du Pays Haut Languedoc et Vignobles, Minerve mérite une attention particulière.</p> <p>La préservation et la mise en valeur de ce site ont fait l'objet d'une étude globale en 2002-2003, cette étude a défini un programme d'actions pluriannuel dont la mise en œuvre est en cours de réalisation, en termes de préservation patrimoniale (diagnostic et recommandations de restauration) et de valorisation touristique : étude de fréquentation et des flux, aménagements d'accueil, de circulation.</p> <p>En effet, l'afflux touristique menace l'équilibre fragile de la cité : actuellement, le stationnement se fait de manière désordonnée. Cette mauvaise maîtrise des flux résulte du manque de visibilité et de lisibilité de la gestion de l'accueil.</p> <p>En 2004, un cabinet d'architecture paysagère a élaboré le plan d'accès, d'aménagement et de gestion de l'aire d'accueil touristique de Minerve qui vise à :</p> <ul style="list-style-type: none">- structurer le site en organisant l'arrivée et l'accueil des visiteurs,- harmoniser le site en le nettoyant du regard des voitures, de panneaux anarchiques,- relier les différents éléments du site en renforçant le lien entre l'aire d'accueil point surplombant Minerve et permettant aux visiteurs d'accéder à la cité par son entrée historique,- maîtriser l'espace et les différents flux en garantissant le meilleur équilibre visiteurs/visités. <p>Parallèlement, un travail se menait sur la restauration du site et la valorisation des remparts sondage archéologique et étude pour la restauration des remparts dont les conclusions du cabinet spécialisé en architecture du patrimoine proposaient d'intervenir sur les parcelles appartenant à la commune. Les interventions proposées visent à assurer la pérennité et la mise en valeur des ouvrages ainsi que la sécurité du public qui déambule en contrebas des enceintes.</p>	
Contenu	
<p>L'opération de restauration et de valorisation est proposée dans le cadre du Pôle d'excellence rurale. Les remparts font partie de l'histoire du site ; or la végétation sauvage a rongé les murs entraînant d'importantes dégradations dues également au manque d'entretien tant municipal que privé.</p> <p>Les remparts donnent l'esprit et l'idée du site, c'est toujours l'image que l'on retient de Minerve. L'objectif est de consolider l'existant non d'une reconstruction à l'identique trop coûteuse et trop contraignante à définir.</p> <p>La première tranche de travaux porterait sur le bastion sud est du côté de La Caunette et la Tour du côté nord.</p>	

Opération 2 - La Vallée du Rieu Berlou – Site pilote -

Bénéficiaire	Commune de Cessenon/Orb et Commune de Roquebrun
Cantons	Saint Chinian et Olargues
Périmètre	Zone de revitalisation rurale
<p>Le projet pilote de la Vallée du Rieu Berlou se situe à l'intersection de trois communes Berlou, Cessenon sur Orb et Roquebrun. Le projet patrimonial reste à engager. Le patrimoine appartient à deux communes, sur deux intercommunalités et sur deux cantons. L'approche communale s'est donc imposée pour la maîtrise d'ouvrage.</p>	
<p>Description</p> <p>Dans les années 60, la Compagnie Nationale du Bas-Rhône Languedoc a acquis 131 ha sur les communes de Berlou, Cessenon sur Orb et Roquebrun, dans la Vallée du Rieu Berlou, dans l'objectif de réaliser une retenue d'eau.</p> <p>Sur ces 131 ha, 30 ha de vignes ont fait l'objet d'une convention d'occupation précaire auprès de 13 viticulteurs dans le but de les exploiter en attendant que la retenue d'eau se réalise.</p> <p>La Vallée est classée A.O.C. Saint-Chinian, à l'exception de quelques parcelles en fond de vallée classées Coteaux du Languedoc.</p> <p>La Vallée du Rieu Berlou est alors très largement sous-exploitée : les terres cultivées ne représentent qu'un tiers des superficies.</p> <p>Depuis 1976, plusieurs démarches ont été entreprises pour faire part à B.R.L. du souhait de certains viticulteurs de remettre en valeur le site.</p> <p>Le projet de retenue d'eau n'ayant pas abouti et les instances compétentes ayant statué sur l'absence d'intérêt d'un barrage écréteur de crues dans ce secteur, la compagnie du Bas Rhône Languedoc a proposé aux collectivités locales de mettre son foncier à disposition à condition qu'un projet de développement local soit initié.</p> <p>C'est ainsi que l'idée de constituer sur le site un vignoble de qualité prenant en compte les intérêts économiques des vignerons locaux tout en respectant le caractère naturel et la valeur environnementale et patrimoniale de la vallée du Rieu Berlou est apparue. Les études préalables à la faisabilité ont été portées par le Conseil Général. La réalisation des travaux d'aménagement foncier a été portée par l'Association Foncière Agricole.</p> <p>Le projet d'aménagement de la Vallée du Rieu Berlou prend en compte l'aspect économique (foncier), paysager, environnemental, patrimonial, écologique et humain</p>	
<p>Contenu</p> <p>Depuis l'acquisition du parcellaire par la Compagnie du Bas Rhône Languedoc, le paysage de la Vallée du Rieu Berlou s'est fermé du fait de la colonisation des terrains par une végétation de friches.</p> <p>Plusieurs chemins sont devenus difficilement praticables car reconquis par la végétation.</p> <p>Sur un plan visuel, le manque d'espaces ouverts a contribué à la "disparition" de la Vallée : on ne distingue plus le cours d'eau et les courbes de niveau deviennent difficilement visibles.</p> <p>La Vallée a aussi un intérêt touristique, notamment le long du ruisseau du Rieu Berlou : cascades, rapides, grands arbres, points de vue propices à la promenade pédestre.</p> <p>Elle présente de nombreux bâtis vernaculaires très intéressants à valoriser.</p> <p>Le projet global d'aménagement de la Vallée du Rieu Berlou prévoit :</p> <ul style="list-style-type: none">◆ la création d'un vignoble vitrine d'une centaine d'hectares◆ l'ouverture et le maintien des espaces paysagers,◆ la protection des espaces sensibles (ripisylves),◆ le maintien des éléments originaux du paysage, et notamment la réfection du bâti vernaculaire et l'entretien des murets,◆ l'entretien des ruisseaux,◆ l'adoption de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement : limitation des traitements chimiques ...,◆ la création de chemins de randonnée et l'aménagement de points de vue et d'aires de repos.	

Opération 3 - Les échoppes du temps - Site d'accompagnement

Maitrise d'ouvrage	Commune de Neffiès
Bénéficiaire	Commune de Neffiès
Canton	Roujan
Périmètre	Hors zone de revitalisation rurale
Description	
<p>La commune de Neffiès, historiquement tiraillée entre l'agriculture (le blé, le raisin et l'olive) et l'industrie minière (mine de charbon), s'est illustrée à maintes reprises dans l'histoire du Languedoc : de nombreux vestiges en attestent, qu'il conviendrait de sauvegarder et de remettre en valeur : le cœur de village, au centre de la forteresse dont il reste quatre tours, est à l'heure actuelle en ruine, les maisons s'étant effondrées.</p> <p>Elle a établi avec le concours du CAUE, une analyse de son patrimoine bâti et foncier. Il en est résulté un programme d'actions visant à réhabiliter le cœur de village, préalable nécessaire à sa revitalisation, en lui donnant une cohérence historique économique et touristique.</p>	
Contenu	
<p>Le projet de réhabilitation concerne le centre médiéval :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ réalisation des fouilles et évacuation des gravats issus des démolitions et ruines, ▪ réhabilitation du cœur du village y compris les passages voûtés et la porte de l'ancien château et des remparts, avec installation des réseaux électriques en souterrains et éclairage public, ▪ création d'unités culturelles à destination de créateurs 	
<p>La réouverture du centre médiéval, actuellement fermée, permettrait le développement d'un tissu commercial et artisanal de proximité, compte tenu de la demande locale ; en effet le village de type circulaire et moyenâgeux incite à la flânerie et à la découverte et pourrait se positionner comme village d'art et d'artistes.</p> <p>Des demandes de transformation de locaux en espaces commerciaux :</p> <p>Un atelier de faïences : création et vente Un atelier de peinture sur meubles et mobilier avec stages de formation Un atelier de poterie et travail du grès avec stages de formation Un atelier de peinture et sculpture avec possibilité de cours Un salon de thé : pâtisseries anciennes Un atelier de travail sur bois Un atelier de travail sur fer (ferronnerie d'art et serrureries anciennes) Un atelier de réparation de sièges (anciens) en relation avec les antiquaires de Pézénas (ville voisine)</p> <p>L'objectif de la commune est de créer des unités de formation sur les métiers anciens et ruraux en association conventionnelle avec des organismes d'état ou privés pour organiser des formations par l'apprentissage ou la réinsertion dans le cadre de la redécouverte des métiers anciens.</p> <p>Au-delà de l'aspect économique, cette formule permettrait de produire une continuité dans l'animation et la fréquentation du site</p>	

Opération 4 - a - Le Hameau de Dio – Site pilote –

Maîtrise d'ouvrage	Communauté de communes Orb et Gravezon
Bénéficiaire	Commune de Dio et Valquières
Canton	Lunas
Périmètre	Zone de revitalisation rurale
Description	
<p>Le projet de revalorisation du cœur du village et de restauration du hameau d'époque post-médiévale vise à redonner vie au vieux hameau et créer localement un pôle d'animation culturelle, touristique, de formation et de commerces.</p> <p>Deux concepts seront respectés dans cette optique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exploiter la synergie entre la restauration du hameau et du château - Rendre économique viable cette opération grâce : <ul style="list-style-type: none"> • à des choix culturels, touristiques et professionnels • à des options d'aménagement nécessitant un entretien minimum en phase d'exploitation • à des relations de partenariat public-privé simples et clairement définies. 	
Contenu	
<p>Les collectivités territoriales vont apporter l'investissement sur le projet de revitalisation du cœur de village afin d'offrir aux propriétaires du foncier (public-privé), devenant les futurs opérateurs sur le site, des moyens d'optimisation économique. Les prévisions nécessaires portent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La totalité des réseaux de viabilisation du site - Un site aménagé pour recevoir du public (voirie, zones extérieures aménagées, espace culturel, espace de formation), - Une aide à l'installation d'activités commerciales et culturelles sur le site (équipement) - Une aide à la recherche de subventions et de défiscalisation de certains travaux <p>Elles favorisent donc à travers le financement du projet : les capacités d'accueil de touristes, de manifestations culturelles et de formation, et l'implantation de commerces.</p> <p>La phase 2006 comporte une phase d'investissement et une phase d'animation : un travail d'expertise en vue de la réhabilitation du hameau (architecte, conseil juridique, recherches archéologiques, sécurisation des ruines ...) des aménagements de terrains (réseaux, adduction et évacuation, voies piétonnes, pépinières, plantation de vignes...) l'aménagement d'équipements publics d'animation (atelier, boutique, herboristerie, WC public...) la reconstruction et des aménagements privés l'animation, l'entretien et la gestion du site (manifestations culturelles, environnementales et viticoles...)</p>	

Opération 4 - b - le Château de Dio – Site pilote –

Maîtrise d'ouvrage	Direction Régionale des Affaires Culturelles
Bénéficiaire	Propriétaire du site
Canton	Lunas
Périmètre	Zone de revitalisation rurale
Description	
<p>Véritable demeure seigneuriale fortifiée, le Château Fort de Dio est un des édifices les plus remarquables que le Moyen Age ait laissé en Languedoc. Ses dispositions défensives et son architecture de façade caractéristique des périodes médiévale et Renaissance présentent un grand intérêt tant du point de vue historique qu'archéologique.</p> <p>Château médiéval fortifié à l'origine, ce monument restitue de l'extérieur l'idée que l'on se fait habituellement d'un château de cette époque. Sa masse imposante et sa position dominante à l'extrémité d'un éperon fortifié au sein des monts de l'Escandorgue dans les hauts Cantons de l'Hérault, contribuent à ce témoignage , de même que les importants ouvrages de défense dont il est doté, en particulier ses murailles couronnées d'un chemin de ronde qui dessert un appareillage défensif diversifié : assommoirs, bretèches, créneaux et merlons à archères, galeries de mâchicoulis, échauguettes.</p> <p>Le Château fut conçu au XII^e siècle , ses baies géminées en attestent, suivant un plan classique de l'époque comprenant un donjon massif, entouré d'un mur/rempart d'enceinte enserrant un hameau et une basse-cour . Des vestiges de ce rempart et de ses tours d'angle sont encore visibles, ainsi qu'une partie du vieux hameau , en partie en ruine.</p> <p>Intérieurement, l'édifice fut restructuré au début du XVII^e siècle par la reconstruction du corps de logis, à l'intérieur de son enveloppe initiale et sans qu'elle ait subi de grande modification . Ainsi, l'austérité des murs extérieurs de l'époque médiévale aux rares ouvertures étroites, et le raffinement apporté par la Renaissance aux façades sur cour du corps de logis, percées de larges fenêtres à croisées de meneaux, peuvent être perçus séparément et cohabitent harmonieusement.</p> <p>Le cardinal de Fleury , Premier Ministre du roi Louis XV , et sa famille, contribuèrent à cette transformation du château fortifié en résidence de plaisance, certains ouvrages de couronnement participant alors à son embellissement .</p> <p>Dès le début du XX^e siècle, cet édifice « classé » au titre des Monuments Historiques, commence à se ruiner. Au milieu du XX^e siècle, laissé à l'abandon par ses divers propriétaires peu soucieux de son état, le monument, offert aux intempéries et au pillage , se dégrade rapidement et ne bénéficie pas de mesures conservatoires notables.</p> <p>La toiture s'effondre totalement , l'escalier monumental est entièrement détruit, des voûtes et cloisons intérieures se ruinent, les murs de refend et l'angle Nord du mur extérieur se fissurent.</p> <p>En 1996, la Direction Régionale des Affaires Culturelles et le nouveau propriétaire entreprennent de restaurer totalement le monument avec, en 2000/2001, un accompagnement du Département de l'Hérault et de la Région Languedoc-Roussillon,</p> <p>Les premiers travaux de sauvetage ont permis de renforcer la structure du château et de l'écurie, et de les mettre hors d'eau et hors d'air.</p> <p>Pendant plusieurs années, la mise en place des campagnes de travaux s'est heurtée à des appels d'offres publics infructueux ce qui a suspendu la poursuite des travaux . Un nouvel appel d'offres conclu favorablement a permis de lancer en 2005 la première des deux phases de travaux qui devraient amener à la restauration complète du monument.</p>	
Contenu	
<p>La restauration progressive du château médiéval de Dio et Valquières s'inscrit dans un vaste projet mené en partenariat par le propriétaire privé du château, la commune de Dio et la communauté de communes Avène-Orb-Gravezon.</p> <p>En effet, la topographie des lieux, associée à une préservation marquée du site, nécessite une appréhension globale du projet de réhabilitation incluant le château et le hameau post-médiéval qui l'enserme ; la synergie entre château et hameau doit impérativement être préservée dans la réhabilitation patrimoniale : le pôle d'animation culturelle et touristique s'appuie sur les deux entités.</p> <p>Deux concepts seront respectés dans cette optique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exploiter la synergie entre la restauration du hameau et du château - Rendre économique viable cette opération grâce : <ul style="list-style-type: none"> • à des choix culturels, touristiques et professionnels • à des options d'aménagement nécessitant un entretien minimum en phase d'exploitation • à des relations de partenariat public-privé simples et clairement définies. <p>La restauration porte sur l'escalier d'honneur ainsi que l'aménagement intérieur de l'aile nord-ouest du corps de logis</p>	

4) Les financements

Le coût global du Pôle d'Excellence Rurale « Couleurs de Pierre » porte sur 2 482 876 €.

L'Europe apporte un soutien de 41412 € soit 1,6 %.

L'Etat apporte un soutien à hauteur de 870 621 € soit 35 %.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles abonde à hauteur de 243 000 € soit 9,6 %.

Le Conseil Régional intervient pour 234 735 € soit 9,2 %.

Le Conseil Général apporte un soutien de l'ordre de 481 696 € soit 19,0 %.

Les maîtres d'ouvrage abondent à hauteur de 641 412 € soit 25,6 %.